

A8 – Mise en sécurité des falaises du tunnel de La Girarde

Circulation modifiée du 6 au 17 février près de la frontière italienne

Le relief montagneux impose des protections importantes en surplomb de l'autoroute pour prévenir d'éventuelles chutes de bloc. C'est pourquoi VINCI Autoroutes poursuit un important programme de mise en sécurité des falaises au-dessus de l'A8, à hauteur du tunnel de La Girarde, à proximité de la frontière italienne.

Depuis le lundi 23 janvier, les équipes spécialisées dans le travail en hauteur sont intervenues sur les parois rocheuses au-dessus des voies de l'autoroute en direction de l'Italie. Après 2 semaines de travaux, une nouvelle phase va débuter.

Dès le lundi 6 février, les intervenants vont se déplacer sur la paroi rocheuse située au-dessus des voies de l'autre sens de circulation. La circulation sera modifiée en conséquence.

Essentiels pour assurer la sécurité des conducteurs, ces travaux consistent à conforter la falaise située au-dessus de l'A8 pour prévenir d'éventuelles chutes de blocs, et à réparer ou remplacer les grillages de protection existants. Cette opération nécessitera des moyens importants, et l'intervention d'équipes spécialisées dans le travail en hauteur.

Les travaux ont été programmés sur ces dates pour être terminés avant le mois de Mars afin de respecter la période de reproduction des espèces à forts enjeux écologiques.



Circulation modifiée du lundi 6 février au vendredi 17 février

Pour prévenir d'éventuelles chutes de blocs et assurer la sécurité des conducteurs de l'A8, les voies du sens Italie/France seront neutralisées, y compris dans le tunnel.

Du lundi 6 février à 8h, au vendredi 17 février à 14h, la circulation se fera à double sens sur les voies opposées, dans le sens France/Italie.

Durant ces périodes, des restrictions de circulation seront appliquées aux poids lourds transportant des matières dangereuses (TMD) :

Les TMD seront obligatoirement stationnés à proximité du péage de La Turbie, côté français, ou sur l'autoport de Vintimille, en Italie.

- En journée, des convois seront organisés en fonction du nombre de véhicules en attente, en collaboration avec la gendarmerie côté français. Les services de la police de l'autoroute italienne seront en charge d'organiser les convois dans le sens Italie-France.
- La nuit, les TMD n'auront pas l'autorisation de circuler. Les poids lourds concernés seront obligatoirement stationnés à La Turbie côté français, et sur l'autoport de Vintimille en Italie.

Informations, photos, vidéos, rendez-vous sur : www.a8-actualites.com

Pour s'informer en temps réel :

- Radio VINCI Autoroutes (107.7)
- Les panneaux d'information lumineux sur l'autoroute et avant les échangeurs
- L'application VINCI Autoroutes
- Le site Internet www.vinci-autoroutes.com
- Le 3605, numéro unique, accessible 24h/24, 7j/7

CONTACT PRESSE : denis.laurent@vinci-autoroutes.com

A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur les réseaux de ses quatre sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota et Arcour.

VINCI Autoroutes est partenaire dans la durée de l'Etat concédant, au service des politiques d'aménagement du territoire et pour satisfaire les besoins de mobilité de ses clients.

Chiffres clés : Réseau de 4 398 km d'autoroutes - 189 aires de services - 268 aires de repos - 322 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)